

AGISSEZ

ÉCRIVEZ AU PROCUREUR GÉNÉRAL DU NICARAGUA :

■ indiquez que la plainte apparemment sans fondement contre les neuf défenseuses des droits humains reste ouverte depuis deux ans, et appelez le Bureau du procureur à résoudre cette affaire et à en clarifier la situation juridique ;

■ engagez les autorités à faire en sorte que ces neuf femmes puissent poursuivre leur travail sans faire l'objet d'actes d'intimidation.

Dr. Julio Centeno Gómez
Fiscal General de la República de Nicaragua
Ministerio Público
Km 4, Carretera Masaya
Contiguo al Bancentro
Managua
Nicaragua

Fax : +505 2255 6832

Formule d'appel : Monsieur le Procureur général

AMNESTY
INTERNATIONAL



Amnesty International
Secrétariat international
Peter Benenson House
1 Easton Street
Londres WC1X 0DW
Royaume-Uni

www.amnesty.org
Décembre 2009
Index : AMR 43/014/2009

NEUF DÉFENSEURES DES DROITS DES FEMMES NICARAGUA

AMNESTY
INTERNATIONAL



2009
AMNESTY
INTERNATIONAL
ÉCRIRE POUR
LES DROITS

AIDEZ-NOUS ! NEUF DÉFENSEURES DES DROITS DES FEMMES, NICARAGUA

Neuf défenseures des droits des femmes font l'objet de poursuites judiciaires pour le rôle qu'elles ont joué en faveur d'une fillette qui, tombée enceinte à la suite d'un viol à l'âge de neuf ans, a obtenu un avortement légal dans son pays. Il est à craindre qu'elles aient été visées pour leurs travaux en matière de droits humains, et notamment dans le domaine de la santé génésique.

Ana María Pizarro, Juanita Jiménez, Lorna Norori, Luisa Molina Arguello, Marta María Blandón, Martha Munguía, Mayra Sirias, Violeta Delgado et Yamileth Mejía sont des militantes nicaraguayennes bien connues. Ces défenseures des droits humains travaillent dans diverses ONG.

En octobre 2007, l'Association nicaraguayenne pour les droits humains, une ONG soutenue par l'Église catholique au Nicaragua, a porté plainte en justice contre les femmes, en citant leurs travaux sur le cas de la fillette de neuf ans.

Cela fait maintenant deux ans que la plainte a été déposée, mais aucune accusation n'a été officiellement émise. Amnesty International craint que la plainte soit uniquement motivée par le travail de défense des droits humains mené par ces femmes et par leurs activités militantes visant à ce que les femmes et les



De gauche à droite (1^{ère} rangée) :
Marta María Blandón, Ana María Pizarro, Luisa Molina Arguello, Martha Munguía, Mayra Sirias

De gauche à droite (2^{ème} rangée) :
Violeta Delgado, Yamileth Mejía, Juanita Jiménez, Lorna Norori

Première image : © Ipas ; autres images : © Amnesty International

filles puissent recourir à des services de santé sûrs et efficaces en matière de sexualité et de procréation, y compris à l'avortement thérapeutique.

Les organisations auxquelles appartiennent ces militantes ont fait campagne contre la réforme législative adoptée au Nicaragua en 2008, qui a érigé en infraction pénale toutes les formes d'avortement. La loi ne prévoit aucune exception, dans aucune circonstance. Les femmes, les jeunes filles et les fillettes dont la vie ou la santé sont mises en péril par la grossesse, ou qui sont enceintes à la suite d'un viol ou d'un inceste, sont donc désormais contraintes de mener leur grossesse à terme.

Des femmes qui se trouvaient dans ces circonstances peuvent maintenant être emprisonnées pour avoir voulu bénéficier d'un avortement en toute sécurité ; des professionnels de la santé risquent d'être sanctionnés parce qu'ils ont fourni des soins médicaux essentiels afin de sauver la vie d'une patiente enceinte ou d'empêcher que leur santé ne se dégrade de manière irréversible.

Il est essentiel que les défenseurs des droits des femmes puissent poursuivre leurs activités légitimes au Nicaragua sans crainte d'être harcelés ou intimidés.